



---

## AVIS AU PUBLIC

**1<sup>ÈRE</sup> MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-JUÉRY**

**2<sup>ÈME</sup> MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL  
D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LESCURE D'ALBIGEOIS**

---

Le public est informé que par délibération du 10 avril 2018, le conseil communautaire a décidé de la mise en modification simplifiée n°1 du PLU de Saint-Juéry et n°2 du PLU de Lescure d'Albigeois.

Les projets de modifications simplifiées, l'exposé de leurs motifs, ainsi qu'un registre destiné aux observations du public seront mis à sa disposition durant un mois, du lundi 21 janvier au vendredi 22 février 2019 inclus à la mairie de Saint-Juéry et de Lescure d'Albigeois aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le présent avis sera affiché au siège administratif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à Saint-Juéry ainsi que dans les mairies de Saint-Juéry et de Lescure d'Albigeois pendant toute la durée de la mise à disposition.

A l'issue de cette mise à disposition, le conseil communautaire sera amené à se prononcer pour l'approbation des présentes modifications simplifiées.

La présidente de la  
communauté d'agglomération  
de l'Albigeois,

**Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL**